

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNPC
DU JEUDI 21 MARS 2019**

L'Assemblée Générale du CNPC s'est réunie le Jeudi 21 Mars 2019, sous la Présidence de Mme le Préfet (H) Michèle MERLI, au siège social, La Maison des Sapeurs-Pompiers de France, 32 rue Breguet - 75011 PARIS.

La Présidente ouvre la séance à 9 h.30.

Elle salue les Personnalités civiles et militaires présentes.

Le Secrétaire le Chef de Bataillon (h) Michel GEORGET indique que le quorum est atteint.

La, Présidente, demande a chaque association d'exprimer leurs préoccupations pour 2018.

Puis, elle remercie le Colonel Gregory ALLIONE, 1^{er} Vice-Président du CNPC, de son accueil au siège de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) dont il assure la présidence, avant de lui laisser la parole.

1 – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 février 2018

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2 – Rapport moral du Secrétaire Général

Le Chef de Bataillon (H) Michel GEORGET présente le Rapport Moral qui est approuvé à l'unanimité (annexe 1).

3 – Rapport financier

Puis ce fut le tour du Lt-Colonel Pierre JAMAIN de présenter le Rapport Financier avec le Bilan Comptable (annexe 2).

La Présidente remercie le Lt-Colonel JAMAIN. Elle rappelle qu'elle souhaite que les dépenses soient consacrées aux grandes manifestations et aux activités, a la convivialité des réunions et donc, compte tenu de notre faible budget courant, elle demande que les frais de fonctionnement soient toujours strictement limités.

Notre secrétaire hospitalisée pour une grave maladie ne reviendra pas ; il faut donc supprimer le poste téléphone qui lui était alloué, chacun de nous ayant un téléphone personnel illimité.

Les crédits alloués aux grandes réunions sont prévisionnels, ils seront précisés en fonction du programme qui sera adopté par les prochains conseils d'administration.

La présidente confirme que les rencontres, forum et travaux collectifs doivent continuer à être montés en partenariat avec d'autres organismes pour leur donner plus d'ampleur

Le rapport financier et le budget prévisionnel ont été présentés au conseil d'administration du 17 janvier 2019 qui a proposé que la cotisation annuelle soit maintenue.

4 – Quitus au Trésorier Général

Le quitus est voté à l'unanimité.

5 Modification au sein du CNPC

La présidente présente les modifications survenues au sein du CNPC en particulier au niveau du conseil d'administration et de la réorganisation du CNPC, de la fusion de plusieurs commissions.

La présidente remercie le Colonel JPAUTRET qui nous quitte, pour son action efficace et continue depuis de si nombreuses années et lui laisse la parole.

Le Colonel JP AUTRET qui est remplacé (Courrier du 5 février 2019 par la Colonel Bernard FRANOZ ancien Vice-président de la FNSPF et ancien Directeur des services d'incendie et de secours de la MOSELLE.

Le Colonel AUTRET présente son remplaçant.

6 – Discussion sur le projet de modification des statuts

La modification des statuts a été présentée au conseil d'administration du 18 janvier 2018. Il a été ensuite envoyé à tous les adhérents avec la convocation à l'assemblée générale du 22 février 2018.

Le texte ne faisant l'objet d'aucune observation, ni de la part des administrateurs ni des adhérents, il est décidé de laisser un temps de réflexion jusqu'à fin avril 2018 avant de présenter les nouveaux statuts au Ministère de l'intérieur et au conseil d'état.

Les membres de la commission juridiques sont chargés de présenter ce projet à la Direction chargée des associations au ministère de l'intérieur.

Ils seront ensuite présentés pour acceptation définitive lors d'une assemblée générale ultérieure.

6 – Rapports des Commissions

⇒ Commission Permanente du Secourisme et de soutien aux populations :

La commission voit étendre son périmètre d'action et devient la Commission « **coordination des missions des AASC.**

Cette commission « chapeau » assure la coordination de trois sous-commissions dorénavant mises en place :

- 1) – La sous-commission « secours et soutien aux populations
- 2) – La sous-commission « secourisme formation et SNU »
- 3) – La sous-commission « AASC doctrine d'emploi

Cette commission de coordination est animée par **A RISETTO** et réunira régulièrement, en formation plénière, la présidente du CNPC et les animateurs des trois sous-commissions.

Sous commissions :

- Sous-commission « **Secours et soutien aux populations** »

Animée par **P FRANCHETERRE (Christian AMIET en suppléant)**

Elle a pour but de poursuivre les travaux sur la base du tome G2 du guide soutien aux populations

Objectifs spécifiques :

- La prise en charge des impliqués et des déplacés
- Les capacités d'intervention
- L'évolution de l'organisation des secours pour intégrer ces thématiques

➤ Sous-commission « **secourisme, formation et SNU**

Animée par **Joel PRIEUR**

Elle a pour but de poursuivre les travaux initiés

Objectifs spécifiques :

- L'avenir des fonctions de premiers secours pour le grand public compte tenu de l'évolution du PSC1
- La participation des AASC dans le programme SNU notamment « secours, résilience et sécurité

➤ Sous-commission « **AASC, doctrine d'emploi**

Animée par Philippe **TESTA**

Nouvelle commission dans le but de mieux reconnaître et valoriser les missions des AASC, sur la base du rapport d'Anne **ARCHAMBAULT**

Objectifs spécifiques :

- Doctrine d'emploi
- Reconnaissance du bénévolat de SC
- Financement des actions des AASC

Ces trois sous-commissions seront composées de membres des AASC aux prés requis suivants :

- Etre opérationnel sur le terrain
- Pratiquer l'activité concernée.
- Disposer de ressources suffisantes pour participer aux travaux
- Vouloir contribuer au travail commun.

⇒ **1^{ère} Commission « Défense Civile »** : La commission sous l'égide du LCL (H) POINCELIN s'est réunie le 28 avril 2018 et a transmis un compte rendu de cette réunion au secrétariat général du CNPC qui le tient à disposition des différents membres qui voudraient se le procurer.

La commission a transmis une note de position sur LA GARDE NATIONALE de l'IHEDN du 15 décembre 2015. De son côté, Joël PRIEUR a rédigé un PV daté du 10 février 2019, portant sur la participation du CNPC aux travaux relatifs à la mise en place du Service National Universel.

Cette commission faisant doublon avec la Sous commission **secourisme, formation et SNU** il est décidé de les fusionner.

⇒ **2^{ème} Commission « Incendie-Secours-Sauvetages »** : Le départ du Colonel AUTRET met cette commission en sommeil. Sa plus grosse tâche était l'organisation d'un forum annuel

⇒ **3^{ème} Commission « Juridique Refonte des statuts**

⇒ **4^{ème} « Presse-Communication »**. En attente d'un nouveau président.

⇒ **5^{ème} Commission « Sécurité Industrielle et des Transports »** dont le Président est M. Jean-Louis PLEYNET. Il est décidé de fusionner cette commission avec la commission « réglementation »

⇒ **6^{ème} Commission « Environnement-Catastrophes Naturelles »** Il est décidé de fusionner cette commission avec la commission « réglementation

⇒ **7^{ème} Commission « Handicap »** présidée par le Médecin en Chef Gérard LELAY, **GORSSA** : Le Docteur LELAY remet et commente un document intitulé « LES SECOURS AUX PERSONNES DEPENDANTES » et « PETITE HISTOIRE D'UN SECOURS DIFFICILE.

La loi sur l'accessibilité handicapé a pour objectif l'accès des personnes atteint de n'importe quel handicap d'accéder a toutes les parties d'un bâtiment, qu'il soit ERP, IGH, Code du travail, habitation. Cela pose la problématique de l'évacuation de ses personnes en cas de sinistre. C'est une piste de travail pour la commission « réglementation ». En conséquence il est décidé de fusionner les 2 commissions.

⇒ **8^{ème} Commission « Santé »** : présidée par le Docteur Yves LOUVILLE
Révision du PSC1 et début des échanges entre les samu et les sapeurs pompiers.

⇒ **Commission « réglementation »**. Présidée par Mr JL MANTEAU et le LCL JAMAIN du GPTSI.

La cellule « veille réglementaire » de la commission a diffusé aux membres du CNPC la loi n°2018 -527 du 28 juin 2018 et le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes

La commission s'est réunie le 22 mai 2019. Les présidents ont rendu compte de leur entretien avec les représentants de la commission réglementation de la FNSPF et il a été décidé un travail en commun afin d'éviter les doublons et un échange d'informations entre les deux entités.

Le LCL JAMAIN expose les différents échanges qu'il a au nom du CNPC avec l'AFILOG et la FNSPF sur la sécurité incendie dans les entrepôts.

JL MANTEAU donne comme axe de travail à la commission « LA SECURITE DES ASCENSEURS »

7 – Questions diverses

La présidente propose un tour de table afin que chaque représentant des membres adhérents puisse s'exprimer :

Le représentant de la Fédération des maîtres-nageurs sauveteurs tire le bilan des noyades survenues en 2018 qui se monte a 2594 et 294 décès. Il regrette la rigidité des ministères comme par exemple le ministère de l'intérieur n'étant pas associé aux réunions du ministère des sports sur la sécurité des plages

Le Président de l'APF expose les actions menées par l'association sur la conduite à tenir en cas d'orage

Mr JC DROUET représentant l'AFTIM s'intéresse aux feux de forêts en particulier les feux atteignant une vitesse de propagation de 1200m/heure qui posent problèmes.

Le Médecin Général JULIEN président de la SFMC qui compte 2250 adhérents pose les questions suivantes :

- Comment donner des soins en milieu hostile (Terrorisme).
- Les enfants dans les catastrophes (Prise en charge ?), doter les SMUR de matériel adapté pour les enfants
- Textes sur les secours (Responsabilité des secouristes ?)
- Reconnaissance des formateurs en secourisme (Diplôme universitaire).

Mr MERCIER Président de la FNRASC qui compte 1500 membres a signé 2 conventions avec la DGSCGC.

La FNRASC participe à la recherche d'aéronef en détresse et constitue un réseau de transmission lors de catastrophe ou d'événements.

Elle participe aux exercices spécifiques de sécurité civile en particulier par la transmission d'images sur différents vecteurs (Drones)

8 - Elections au Conseil d'Administration

Neuf sièges sont à pourvoir, Neuf candidats pour Neuf postes.

Le Secrétaire Général annonce les résultats du renouvellement du CA

Postes à renouveler : 09

Votants : 16

Sièges à pourvoir : 09

Exprimés : 16

Candidats : 09

Colonel (R) J CARMINATI (ANACAPP)	16
M. BASTIDE (ORDRE DE MALTE)	15
Médecin Général JULIEN (SFMC)	16
CBA (H) GEORGET (ANACAPP)	16
Docteur LOUVILLE (CX ROUGE)	16
Médecin Chef SAUVAGEON	15
Général PRIEUR (ORDRE DE MALTE) ALLARD	16 (En remplacement du CBA (H))
Colonel FRANOZ (FNSPF)	16 (En remplacement du Colonel AUTRET)

Suite à une erreur du secrétariat, Mme la Préfète (H) MERLI a été oubliée dans la liste des postes à renouveler.

Il est procédé à un nouveau vote pour sa candidature.

Celle-ci précise qu'elle ne se représente que pour un an en attendant de trouver un remplaçant.

Michèle MERLI (Préfet H)

16

Le visa des votants est joint au PV

oOo

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Préfet (H) Michèle MERLI, Présidente du CNPC, lève la séance à 12 h.30 en nous invitant au buffet pour déjeuner.

Le Secrétaire Général,

La Présidente,

Chef de Bataillon (h) Michel GEORGET

P/O Préfète (H) Michèle MERLI

